

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. E. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

Amédée Marsau éer L'Assomption

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Lettre de Mgr de Ségur, au Cercle catholique de Québec.—Plusieurs célèbres écrivains catholiques de France assisteront aux séances du Congrès catholique qui doit se tenir à Québec durant les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste.—Le Prince Léopold doit acheter dix mille acres de terre dans le Nord-Ouest ; quelques détails sur ce prince, le plus jeune des princes de la famille royale d'Angleterre.—Plusieurs personnes éminentes assisteront à la distribution solennelle des diplômes à l'Université Laval le 23 de juin courant.—Argent accordé à Manitoba, par le Gouvernement de cette province, pour l'entretien des chemins.—Remarques sympathiques par M. l'écrivain du journal *Le Meschacéde*, publié à la Louisiane, à l'adresse des canadiens français.—Exposition de la Société d'horticulture de Montréal les 14, 15, 16 et 17 septembre.—Les canadiens-français à Montana.—Il y a apparence d'une bonne récolte en Irlande.—Grande assemblée à Lévis, à l'occasion de notre grande fête nationale du 24 juin.—Le clergé et l'agriculture.

Causerie Agricole : Soins à donner aux jeunes cochons.

Correspondance : Rapport d'une séance agricole à St. Eugène du comté de Pislet, à laquelle prirent part le Révd M. F. X. Méthot, Eugène Casgrain, écr., arpenteur, et M. Auguste Fafard, cultivateur.

Sujets divers : Le lait qui ne donne pas de beurre (Suite et fin).

Bibliographie : La question du tombeau de Champlain, par M. Stanislas Drapeau.

Choses et autres : Doussole du cultivateur.—Arrosage des plantes.

Recettes : Moyen d'administrer un breuvage médicinal aux cochons.—Moyen de rendre les dahlias nains.

annonce : La distribution des prix au Collège de Ste. Anne, aura lieu mardi matin, 22 juin, à 9^h heures.

Feuilleton de la "Gazette des Campagnes."—Ceux qui voudront s'abonner à la Gazette des Campagnes peuvent obtenir toutes les livraisons de "La fille du Marquis" afin d'avoir cette intéressante li-ttoire au complet.

REVUE DE LA SEMAINE

Lettre de Mgr de Segur, au Président du Cercle Catholique de Québec—Mgr de Ségur, "le fils de prédilection de Pie IX," ayant été nommé président d'honneur du Cercle Catholique de Québec, l'illustre Prélat a accepté ce titre par une lettre que nous reproduirions ici, avec beaucoup de plaisir.

"Monsieur le Président,
"C'est la grande association de Saint-François de Sales qui m'a valu l'honneur de me trouver en relation si cordiale avec vous et le Cercle Catholique de Québec ; c'est comme Président général de cette belle œuvre de foi, de zèle et d'union que j'accepte avec bonheur le titre que vous voulez bien m'offrir, au nom du Cercle de Québec, dans votre lettre du 26 janvier dernier.

"Comme vous le dites fort bien, l'union des chrétiens est, en ce temps-ci, plus utile que jamais ; le démon, dont le règne détestable couvre de plus en plus le monde, grâce aux filets des sociétés secrètes et de la franc-maçonnerie universelle, a pour première tactique de diviser les enfants de l'Eglise, les soldats de la foi et de la charité ; l'union dans la foi et dans la charité doit donc être la base de tous nos plans de campagne, pour assurer, en nous et, s'il est possible, autour de nous, le triomphe de Notre Seigneur.— Comme signe de la bonne union qui rattache désormais l'importante œuvre du Cercle Catholique que vous présidez, à l'Association de Saint-François de Sales, dont le but suprême est la conservation et la défense de la foi, j'ose donc vous proposer à tous la propagation dans le Canada de cette œuvre de salut public. L'illustre et saint Pape Pie IX nous disait jadis : "Dites à tous vos associés que le Pape est avec eux, et que tout ce qu'ils font, le Pape le fait avec eux." Au ciel, où tout est parfait, Pie IX, le saint Pie IX, est encore plus avec nous qu'il ne l'était sur la terre ; l'Association de Saint-François de Sales est née de son cœur ; elle est plus encore aujourd'hui son

PRIERE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.
retardataires

œuvre qu'autrefois, et sa bénédiction toute céleste portera bonheur à nos chers associés du Canada.

“ Dans le zèle de l'œuvre de Saint-François de Sales, vos amis et collègues, Monsieur le Président, puiseront un amour de plus en plus fort pour la foi et pour toutes les choses de la foi, une soumission de plus en plus profonde au Saint-Siège et à l'autorité sacrée des Evêques, un amour plus tendre envers la mère de Dieu, un zèle plus respectueux et plus confiant vis-à-vis du grand Sacrement qui est l'âme de la piété chrétienne, la source de toute force, et, tout ensemble, le repos et la vraie joie du cœur.

“ Je prie le Sacré-Cœur de Jésus de vous bénir tous, et de faire de vous une de ces phalanges d'élite par lesquelles Jésus-Christ se plaît à opérer les merveilles, et les triomphes de sa grâce.

“ Paris, le 5 mai 1880.

“ † LOUIS GASTON DE SÉGUR,

“ Ancien Evêque de St. Denys.

“ Président de l'Œuvre de St. François de Sales.”

— M. Claudio Jannet, auteur d'un ouvrage si remarquable sur les Etats Unis, M. Léon Gautier, célèbre écrivain, ont accepté l'invitation de donner des conférences aux séances du congrès catholique qui doit se tenir à Québec durant les fêtes de la Saint Jean Baptiste. Quant à M. Lucien Brun, l'éminent orateur, il s'excuse de ne pouvoir venir, à cause des questions importantes qui vont faire l'objet des délibérations du Sénat, dont il est membre, en particulier les questions religieuses. On dit que la lettre qu'il vient d'envoyer au Cercle Catholique est une pièce tout à fait remarquable, remplie des sentiments les plus élevés et les plus sympathiques à l'adresse du Canada français.—*Le Canada.*

— Il était rumeur à Ottawa, il y a quelques jours, que le Prince Léopold, le plus jeune des princes de la famille royale d'Angleterre et en ce moment au Canada, a l'intention d'acheter dix mille acres des terres de la Couronne dans le Nord-Ouest. Les journaux rapportent que le vicomte de Galard a acheté deux cents acres de terre dans le comté de Dorchester.

— Le prince Léopold George Duncan Albert qui est arrivé le 24 mai à Québec, est le plus jeune des fils de notre souveraine, et l'avant dernier de ses enfants, la princesse Béatrice étant née après lui. Il naquit le 7 avril 1853 et a par conséquent 27 ans révolus. Depuis son enfance, il a toujours mené une vie comparativement retirée autant par goût qu'à cause de la faiblesse de sa santé. Il n'a point cet amour du faste et de la représentation qui distingue ses aînés, surtout le prince de Galles. Comme tous les membres de la famille royale, il s'est rendu très-populaire. Il recherche peu les plaisirs de la haute société, et leur préfère la compagnie des savants, des musiciens, des artistes. De même que son père, le prince Albert, il a des dispositions marquées pour la musique et les arts. Comme lui, il est aussi fort attentif à suivre le mouvement politique, et l'on dit que la reine Victoria le consulte avec confiance dans les affaires les plus importantes. Son état de valétudinaire et ses habitudes studieuses le rendent particulièrement cher à sa mère qui trouve en lui plus d'un trait de ressemblance avec le regretté Prince Consort.

Profondément religieux, et très attaché à l'Eglise Anglicane, il serait entré dans le ministère ecclésiast-

tique s'il eût été à même d'embrasser cette carrière. Son ambition est de marcher sur les traces de son père, et il apporte le même zèle, la même activité dans l'accomplissement de tout ce qu'il croit être pour le bien de l'humanité. Il prend beaucoup d'intérêt à la diffusion des connaissances utiles et la cause de l'instruction populaire. C'est ce qu'il a maintes fois prouvé par ses discours soit à l'ouverture de maisons d'éducation ou dans des assemblées ayant pour but d'encourager les progrès de l'enseignement public ou l'avancement des hautes études.

— Les élèves du Petit Séminaire de Québec entreront en vacance le 23 juin courant. La distribution solennelle des diplômes aux élèves de l'Université-Laval aura lieu le même jour. On rapporte que les élèves de la même Université, mais qui ont suivi les cours à Montréal, recevront en même temps leurs diplômes à Québec. En tous cas, la solennité de la collation des diplômes sera rehaussée par la présence des hommes les plus éminents du Canada, de France et des Etats Unis. L'Université catholique de Paris y sera représentée par un de ses professeurs les plus illustres, M. Claudio Jannet.

— Le Gouvernement de la Province de Manitoba a accordé quatre cents piastres à chaque municipalité, cette somme devant être affectée à l'entretien des chemins.

Le Meschacébé, journal français de Bonnet Square, Louisiane, publiait dernièrement des remarques très-sympathiques à l'adresse des canadiens-français. M. l'écrivain de ce journal, qui représente avec beaucoup de talent le groupe français de la Louisiane, semble porter un intérêt profond à ses frères des rives du St. Laurent. Cette sympathie est naturelle: louisianais et canadiens-français sont descendants de la vieille France dont ils n'oublieront jamais le rôle civilisateur dans l'histoire de l'humanité. Voici les paroles du *Meschacébé*:

“ Les Canadiens-Français sont à l'œuvre pour organiser la célébration de la fête de la St. Jean-Baptiste, le 24 juin 1880. C'est une affaire nationale sur une grande échelle. La race sera représentée sur ce continent par des délégués du Massachusetts, de l'Illinois, de la Californie, des provinces canadiennes du Nord-Ouest, des établissements acadiens des provinces maritimes et des côtes de Terre-Neuve. La réunion aura lieu à Québec, berceau de la race et lieu qui lui est sacré par son glorieux passé. C'est la célébration d'une histoire merveilleuse qui date du printemps de 1535, lorsque Jacques Cartier et sa petite bande se rendirent à la cathédrale de St. Malo. Trois cent quarante-cinq années sont passées depuis et jamais aucun peuple ne s'est mieux montré en présence d'un sort cruel que les Canadiens-Français. Les premiers colons de la Nouvelle France comptaient 25,000 âmes; aujourd'hui leurs descendants s'élèvent à un million et demi. Ce furent les pionniers de la religion et de la colonisation dans l'Amérique du Nord. La noblesse de Normandie et de Bretagne envoyait ses fils comme soldats et comme missionnaires à la Nouvelle France et ce furent ces derniers qui apportèrent les éléments de la civilisation de Québec aux Montagnes Rocheuses et du lac St. Jean à la Louisiane. Ils ont courageusement lutté contre toutes les difficultés et ont fait preuve d'un courage héroïque. Après toutes ces belles actions

ils ont été vaincus et sont soumis à l'inévitable. Depuis 1815 le Canada jouit des bénéfices de la paix et a prospéré prodigieusement. Ses habitants ont conservé leurs traditions, leurs mœurs et le langage de la mère-patrie.

— La Société d'horticulture de Montréal a décidé de faire son exposition annuelle en même temps que l'exposition du Canada, les 14, 15, 16 et 17 septembre prochain. Cette exposition est faite sous le patronage de Son Excellence le Gouverneur Général et Son Altesse la Princesse Louise.

— Un canadien d'Ottawa, rendu à Montana, Etats Unis, écrit à ses amis qu'il regrette beaucoup d'être allé chercher fortune dans cette contrée, où les émigrants sont loin d'y avoir trouvé le riant avenir qu'on faisait miroiter à leurs yeux pour les y attirer. — Gare aux fausses présentations des employeurs et aux annonces alléchantes que publient certains journalistes sans avoir de preuves des avantages offertes dans ces annonces; il ne suffit pas d'être payé pour ces annonces: il faut au moins être certains de ne pas tromper ses lecteurs.

— D'après les nouvelles que nous recevons de l'Irlande, les cultivateurs qui ont si cruellement été éprouvés l'année dernière par une mauvaise récolte, ont lieu d'espérer une abondante récolte. Les grains en terre ont eu une bonne levée, et l'apparence de la récolte promet une moisson supérieure aux autres années.

— Des affaires particulières nous appelant à Lévis nous avons eu le plaisir d'assister dimanche dernier à une assemblée convoquée dans les intérêts de notre grande fête nationale du 24 juin. Les orateurs qui ont été appelés à adresser la parole à la population de Lévis, qui s'y était rendu en masse, ont dû nécessairement obtenir un immense succès, et nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que pas un seul de nos compatriotes de Lévis n'a dû laisser le terrain qu'avec l'intention bien arrêtée de prendre une part active à cette démonstration nationale de 24 juin.

Les sentiments patriotiques et religieux qui y ont été exprimés par les différents orateurs ne pénétraient pas sur un terrain stérile. Il suffisait de jeter un regard autour de soi et de se rappeler ce qu'était la ville de Lévis il y a trente ans, pour se convaincre qu'une population qui sait s'allier à son curé, qui a le sentiment du noble et du beau, peut faire de grandes choses. Son immense église témoigne de son grand attachement à la religion; le collège, que l'on dirait une institution fondée depuis de nombreuses années, est un témoignage de son zèle pour l'enseignement de la jeunesse; nous pourrions dire la même chose du couvent dirigé par les RR. Sœurs de la Charité.

Nous avons eu l'agréable plaisir de visiter le jardin potager attaché au Collège de Lévis, sous les soins immédiats du Révd. M. Achille Vallée, procureur du Collège, et nous dirons en passant que cet agriculteur, si nous pouvons lui donner ce nom, a le grand secret d'obtenir des primeurs de toutes espèces de légumes. Nous croyons que ce ne serait pas un mal si l'on chargeait ce Monsieur de donner un cours théorique et pratique sur l'agriculture dans cette institution; la cause agricole n'aurait qu'à y gagner sans que cela

nuise à l'enseignement ordinaire donné dans le Collège.

La population de Lévis doit donc être fière de ce qu'elle a fait en faveur de nos institutions d'enseignement public, comme elle sera fière de prendre part, comme un seul homme, à la grande démonstration du 24 juin.

— La cause de l'art agricole s'impose à tous les esprits sérieux. Le clergé, ce fidèle et sincère ami du pays ne craint pas de se mettre à la tête d'un aussi patriotique mouvement.

Partout nous voyons les membres du clergé se faire les apôtres de la colonisation, les précepteurs de l'agriculture améliorée. Non seulement ils prêchent par les paroles, mais ils donnent même l'exemple. La première ferme modèle de la Province n'a-t-elle pas été tenue par les membres de notre clergé.

Oui, l'autorité qui préside à notre organisation agricole est défectueuse, et nous sommes heureux de voir qu'on se propose de la reconstituer sur des bases plus en rapport aux besoins du jour. — *Pionnier de Sherbrooke.*

CAUSERIE AGRICOLE

SOINS À DONNER AUX JEUNES COCHONS.

On se plaint généralement de la qualité médiocre des cochons offerts en vente sur nos marchés, comparés à ceux qui nous arrivent des Etats Unis ou de la Province d'Ontario. Il y a cependant des exceptions pour un grand nombre d'éleveurs; mais il peut être admis que la plupart de nos cultivateurs ne prennent pas assez de soins pour l'élevage des cochons, et l'une des principales causes doit être attribuée au peu de soins qu'on leur accorde depuis le moment de leur naissance.

On serait fondé à reprocher à beaucoup de cultivateurs une sorte d'ingratitude envers les cochons; la plupart ne sèment rien pour leur nourriture, aucune récolte particulière ne leur est assignée, si ce n'est que les rebuts de pommes de terre qu'on leur met en réserve parce qu'elles ne sont pas convenables pour la vente ou qu'elles ont atteints un degré de pourriture qui ne leur permet pas de les conserver comme provision; ces animaux, dirons nous, semblant destinés à vivre sur le commun, c'est-à-dire à ne manger que les rebuts des autres animaux jusqu'au moment où l'on a décidé de les mettre à l'engrais.

Sans avoir à nous occuper ici des soins à donner à la truie lors de la paturition, nous mentionnerons ce qu'il convient de faire après la mise bas.

Il existe certains dangers pour la jeune portée dont il est bon de la garantir; nous allons indiquer les plus communs, non seulement parce qu'ils sont fréquents, mais parce que ce sont ceux dont on comprend le moins la véritable cause.

Il arrive souvent que les mères se mettent en fureur à la vue de leurs petits; elles les lancent quelquefois au loin, et dans ce cas, si on ne les retirait de la porcherie, il est certain que la mère les tuerait. Il y a même des gens qui prétendent que certaines truies mangent leurs petits: Cela arrive sans doute quelquefois, mais la cause en est presque toujours dû au manque de surveillance.

Naturellement, chez l'espèce porcine, les mères sont aussi tendres pour leurs petits que celles de n'importe quelle autre espèce d'animaux. Mais, dans certaines circonstances, il est vrai que la truie méconnaît ses enfants et parfois les tue. Alors, si on n'a pas soin d'enlever tout de suite les porcelets morts, il est probable qu'obéissant à son instinct de voracité, la truie dévorerait le cadavre comme elle ferait de celui de tout autre animal. Pour prévenir ces accidents, il faut tout simplement éviter tout ce qui pourrait irriter la mère et la rendre farieuse au point de maltraiter sa portée.

Il y a des éleveurs qui, craignant que la truie en se couchant la nuit pour dormir n'écrase ses petits, ont la précaution de les lui retirer le soir pour les lui rendre le lendemain matin. Cette précaution est d'abord inutile si l'on a soin de placer les barreaux en angle près de la cloison de la porcherie; on sait que les truies, aiment toujours à s'adosser contre un appui quelconque. Cette pratique est encore dangereuse; car elle tend à irriter la truie et à lui faire méconnaître ses petits. Lorsqu'on rend les jeunes porcelets à leur mère le matin, ces jeunes animaux affamés poussent ordinairement des cris affreux, ils se précipitent sur leur mère, qui finit par ne plus les reconnaître, et ils l'irritent par leur attaque furibonde, et surtout par leurs cris assourdissants. La truie entre alors en fureur et chasse ses petits loin d'elle, et quelquefois elle les tue et les dévore. Lorsque, au contraire, on lui laisse la compagnie constante de ses petits, ceux-ci d'abord sont plus tranquilles, la mère s'accoutume à leurs ébats, et l'harmonie règne dans la loge.

La litière de parturition doit être exclusivement composée de courte paille aussi douce que possible. Cette précaution est essentielle, car les jeunes porcelets ont la peau excessivement fine et délicate, surtout ceux qui naissent avec peu de poils, et la paille longue et rude irrite la peau, surtout aux cuisses et à la naissance de la queue, à cause de leur position inclinée lorsqu'ils sont à la mamelle.

Il résulte de cette irritation un accident assez fréquent qu'il faut tout faire pour éviter: nous voulons dire la chute de la queue. Rien ne dépère un cochon comme la perte de sa queue. Au bout d'un jour ou deux on aperçoit une rougeur autour de la base de la queue. Si cette rougeur s'étend tout autour de manière à léser la peau, il n'y a plus de remède possible, et la queue ne tarde pas à tomber comme la tige morte d'un arbuste. Pour éviter cet accident, il faut avoir soin que la litière soit aussi douce que possible; et si malgré cela on aperçoit les symptômes que nous venons de décrire, il faut aussitôt toucher légèrement la partie affectée avec un pinceau caustique, ou bien appliquer de l'acétate de plomb avec un pinceau deux ou trois fois par jour pendant que les jeunes animaux tétent.

Un des dangers les plus fréquents et les plus funestes auxquels la jeune portée est sujette, c'est la *diarrhée*. Ce danger est, du reste, commun à tous les nouveaux-nés, de quelque espèce qu'ils soient. Ceci tient à la présence dans le lait de la mère du fluide que, à l'état normal, secrètent les mamelles pendant deux ou trois jours après la parturition; on donne à ce fluide le nom de *colostrum*.

L'effet ordinaire de la persistance du *colostrum* dans le lait, c'est la diarrhée, qui, si on ne réussit pas

à l'arrêter, emporte les jeunes animaux au bout de quelques jours. Cette maladie n'ayant pas d'autre cause que la présence continue du *colostrum* dans le lait de la mère, c'est donc chez la mère qu'il faut combattre cette cause de destruction, et non chez les produits qui, à cet âge, ne pourraient supporter l'administration d'astringents.

L'une des causes les plus fréquentes de la persistance du *colostrum* dans le lait des mères, c'est la nature trop riche et trop nourrissante des aliments qu'on leur donne immédiatement après la parturition. Il arrive souvent qu'après un copieux repas de farine d'orge donné à la mère, la portée est saisie de la diarrhée et périt tout entière en quelques jours. Il faut donc s'abstenir de donner aux mères qui viennent d'avoir des petits, une nourriture trop riche en principes azotés ou oléagineux, jusqu'à ce que le lait soit entièrement purgé de *colostrum*.

Comme il est impossible d'administrer des remèdes aux jeunes animaux, c'est sur le lait de la mère qu'il faut agir. Un des meilleurs astringents pour les cochons, c'est sans contredit le charbon de terre. Il faut en jeter sur le sol de la porcherie une pelletée de temps en temps; la truie le mange lorsqu'elle sent en avoir besoin, et au bout de trois ou quatre semaines, lorsque les porcelets commencent à manger avec leur mère, leur instinct les pousse aussi à avaler du charbon de terre, qui a non-seulement pour effet d'arrêter la diarrhée, mais encore d'activer la digestion.

Il faut, autant que possible, donner à la truie, pendant tout le temps qu'elle allaite sa portée, la même espèce de nourriture, car un changement trop brusque et surtout trop tranché occasionne plus que toute autre cause la diarrhée chez la mère et chez les petits.

Il faut éviter de laisser les truies manger de l'herbe ou toute autre nourriture verte quand elles sortent. Elles en sont très-avides, et si on n'y prend pas garde elles en mangent assez pour déranger toute la portée. Nous le répétons, la diarrhée est le plus fréquent et le plus funeste fléau qui sévisse contre les jeunes cochons, et c'est donc celui contre lequel il y a plus de précautions à prendre.

Lorsque cette maladie se déclare dans une portée, il faut autant que possible assainir la loge on y repandant de la sciure de bois pour absorber les urines et les mauvaises odeurs. La ventilation de la porcherie doit être fréquente, et il faut en même temps tenir les jeunes animaux aussi chaudement que possible. Si la diarrhée continue, on fera même bien de déménager la famille et de l'installer dans une nouvelle loge qu'on aura soin de bien aérer et de tenir bien sèche et bien abritée.

La meilleure nourriture qu'on puisse donner aux truies mères, de même qu'aux porcelets après leur sevrage, c'est un mélange de blé et d'orge broyés avec du son, le tout humecté avec de l'eau froide. (En hiver on se sert d'eau chaude.)

On donne en outre aux jeunes animaux dont on veut pousser la croissance et la condition autant de lait qu'on peut distraire des autres besoins de la ferme. Cette portion leur est servie deux fois par jour, le matin et le soir. Vers le milieu du jour, on leur jette quelques poignées de blé-d'inde qu'ils aiment à grignoter. Ce repas les force à se tenir sur leurs jambes

et à prendre un peu d'exercice, ce qui tend à leur donner de l'activité et de la vigueur.

Il est aussi fort avantageux de laisser les jeunes porcelets sortir avec leur mère le matin et le soir. Cet exercice régulier active leur croissance, leur donne de la vigueur et excite leur appétit. Mais il faut éviter de les faire sortir au milieu du jour et lorsque le soleil est ardent, car les pores en général, et surtout les jeunes, ont la peau excessivement sensible, et rien ne les irrite comme la chaleur du soleil. Cet état d'irritation de la peau, quelle qu'en soit la cause, entrave sérieusement le développement des jeunes porcelets, leur digestion devient imparfaite, la fièvre les rend inquiets, et le repos si essentiel à tous les jeunes animaux fait place à une agitation et à un malaise constant, tout à fait incompatible avec leur croissance et leur développement.

Au bout de quatre ou cinq semaines, tous les jeunes mâles qui ne sont point destinés à la reproduction doivent être castrés. Il est fort important que cette opération soit faite avant le sevrage, de manière que les jeunes animaux puissent être complètement rétablis avant de quitter leur mère.

La castration doit se faire avec beaucoup de précaution. Souvent, en saisissant les porcelets avec trop de rudesse on s'expose à les estropier. On ne doit confier cette opération qu'à une personne entendue. Pendant l'opération, il faut éviter de saisir les porcelets par les pattes de derrière, comme on le fait souvent, car en les renversant la tête en bas, on court le risque de leur crever les intestins.

Une fois les jeunes mâles castrés et aussitôt leur guérison, on s'aperçoit bientôt de l'effet salutaire que l'opération produit sur leur développement et sur leur embonpoint. En effet, les jeunes porcs castrés profitent beaucoup mieux, à nourriture égale, que ceux qui ne sont pas. On comprend du reste la nécessité de cette opération au point de vue de la qualité et de la saveur de la viande. Nous ne nous arrêtons pas davantage sur cette question; nous n'ajouterons qu'une seule observation, c'est qu'il faut bien se garder de donner aux jeunes porcs castrés aucun farineux à l'exception d'un peu de son délayé dans de l'eau, jusqu'à parfaite guérison, car les farines, et surtout celle d'orge, excitent l'inflammation et entretiennent la fièvre, qu'il faut naturellement adoucir, au contraire, par tous les moyens possibles.

Au bout de huit ou dix semaines il faut sevrer la jeune portée; et huit jours, après au plus tard, séparer les mâles des femelles, et élever les deux sexes à part. Il faut éviter de renfermer un trop grand nombre d'animaux dans le même enclos ou loge. Cinq ou six forment une bande suffisamment nombreuse, et à mesure qu'ils croissent, il faut en diminuer le nombre, de manière à ce qu'ils aient toujours assez d'espace pour se mouvoir en toute liberté.

Ici commence l'importante période de la nourriture et de l'entretien des jeunes porcs à l'état de rente. Nous en parlerons à la prochaine *causerie agricole*.

Séance agricole à St. Eugène.

Monsieur le Rédacteur,

Je ne suis pas enthousiaste de caractère. Rien ne me semble plus opposé à l'intérêt et au progrès d'un peuple, que ces louanges exagérées, aussi pénibles à recevoir que faciles à don-

ner, dans certaines circonstances. Mais je ne suis pas, non plus, pessimiste. Et je ne déteste rien tant que les yeux qui ne voient partout que des abîmes dans les ténèbres, et les oreilles qui n'entendent, de tous côtés, que des lamentations, au milieu des tempêtes et des ruines. Ceci étant dit, comme la préface qui introduit nécessairement au lecteur tout écrit bien né, je rendrai compte à vos abonnés d'une séance agricole, à laquelle j'assistai dans le courant de mars dernier. Ce long retard, dans un compte-rendu, prouve qu'il n'est pas dû à un moment d'effervescence. Aussi, parce que j'ai assisté à une réunion agricole dans la paroisse de St. Eugène, comté de l'Islet, je ne prétends pas annoncer au pays qu'une ère de prospérité se lève pour les cultivateurs canadiens, et que le temps est venu, où nos campagnes, sous les efforts combinés de l'intelligence, de l'étude, de l'expérience et du travail, vont rendre les greniers trop étroits, et laisser en arrière le 10 pour 1 d'autrefois. Mais je me garderai bien aussi de dire que ces réunions ne portent aucun fruit, ou que nos cultivateurs ne veulent admettre aucun raisonnement.

La séance s'ouvrit sous la présidence active, si non officielle, du Rév. M. Méthot, curé de St. Eugène, qui eut, le premier, l'idée de réunir ses paroissiens pour s'entretenir d'agriculture. M. Auguste Fafard, cultivateur, et ex-maire de l'Islet, prit le premier la parole. M. Fafard est un de ces hommes, trop rares parmi les Canadiens, qui croient que l'instruction n'est pas un argent perdu, un bien inutile pour le cultivateur. Après un cours d'études classiques qui le mettaient à même d'étudier une profession libérale, il n'hésita pas à entrer comme élève, à l'École d'agriculture de Ste. Anne. Ce sont les connaissances acquises dans ce dernier cours, qu'il expose dans un résumé bref et facile, à ses auditeurs de St. Eugène. Je n'ai pas l'intention de rendre compte de cet entretien. Je dirai seulement que l'auditoire lui prêta cette attention intelligente qui prouve à un orateur qu'il est compris de ceux qui l'écoutent.

M. Eugène Casgrain, comme spécialiste, attire aussi l'attention des cultivateurs. Depuis plusieurs années, M. Casgrain s'applique surtout du soin et de l'amélioration possible des moutons en Canada. En exposant ses études, en répondant aux questions qu'on lui posait, il sut convaincre tout le monde des avantages, pour le cultivateur, d'une race de moutons améliorée.

A neuf heures, M. le Curé donna le signal de la séparation, et je n'exagère rien en disant que, au témoignage de tous, cette séance de deux heures avait paru trop courte. "Sans doute, me direz-vous peut-être, c'est là une preuve en faveur des conférenciers; mais, celui-là seul mérite toute éloges, qui sait mêler l'utile à l'agréable. Nous vous croyons sur parole, au sujet de l'agréable, dans cette séance; mais l'utile, il faudrait le démontrer par des preuves."—Mon cher lecteur, qu'entendez-vous par utile? Car il pourrait se faire que nos opinions vissent à différer, dans la question qui nous occupe. Si vous exigez que, dans cette séance, tous les cultivateurs présents aient trouvé, et surtout résolu de mettre en pratique le moyen de faire fortune; alors, je vous avoue qu'elle a été complètement inutile. Mais si, comme moi, vous regardez comme un succès, d'avoir fait comprendre à quelques-uns, même à un petit nombre, que le plus riche cultivateur n'est pas celui qui possède le plus de terre, mais bien celui qui lui fait rendre le plus possible, alors, cette séance a été très-utile. Car plusieurs habitants m'ont assuré que, pendant cette soirée, ils avaient vu clairement des choses auxquelles ils n'avaient jamais songé. Un d'entre eux même avoue qu'il a beaucoup trop de terre pour une seule charrue, et que, nécessairement, une grande partie reste sans culture, c'est-à-dire sans donner de profit. De là il conclut que, pour tirer du sol qu'il possède tout l'avantage possible, il doit augmenter son troupeau, et par là, nous savons qu'il augmentera son revenu. Ajoutons que plusieurs, après explications demandées et reçues, ont reconnu que leurs terrains convenaient surtout à l'élevage des moutons. Ils se consolent ainsi de n'avoir pas de terres à foin. Pourquoi que le profit soit le même; peu importe que l'argent vienne d'un troupeau de moutons. Le grand talent du cultivateur consiste à connaître sa terre, pour lui donner les soins et la culture les plus en rapport avec sa nature et ses qualités. Or, cette connaissance peut gagner beaucoup lorsque les études et les expériences des particuliers sont mis en commun et au service de tous.

1er Juin 1880.

AUDITEUR.

Nous sommes heureux de pouvoir démontrer ici, par cette correspondance qu'un ami dévoué aux intérêts de l'agriculture vient de nous adresser, que dans le comté de l'Islet on tient de

plus en plus à entrer dans la voie du progrès agricole, suivant en cela l'exemple donné par des cultivateurs qui se sont enrichis par la culture de la terre et qui ont cherché par tous les moyens possibles à améliorer le sort du cultivateur, par une culture raisonnée. Les fils se sont montrés les dignes continuateurs de ces amis du progrès agricole : chacun semble avoir adopté une spécialité ; les uns, la culture des céréales et le bon aménagement des prairies ; les autres, l'élevage des animaux ou la culture des fruits. Le succès obtenu par les Casgrain, les Dupuis, les Lafard, et nombre d'autres cultivateurs dont les noms nous échappent, démontre que dans le comté de l'Islet comme dans les autres localités plus favorisées que le comté de l'Islet sous le rapport du climat, on peut arriver à une culture qui ne laisse rien à désirer sous le rapport de la grande production et de la qualité des denrées de toutes espèces.

On ne veut faire, dans le comté de l'Islet, aucun secret sur les moyens à adopter pour obtenir un semblable résultat. Ceux qui n'ont pas encore eu le courage de faire trêve à la culture routinière ont le précieux avantage de pouvoir être initiés à la pratique d'une bonne agriculture. Pour cela on a eu l'heureuse idée de les convoquer à des causeries agricoles afin que ceux qui ont tenté des expériences de toutes sortes puissent répondre aux objections qui pourraient être soulevées à l'égard des différentes cultures propres à alimenter nos marchés.

D'un autre côté, le comté de l'Islet a l'heureux avantage de pouvoir compter plusieurs fermes modèles qui sont un exemple constant de ce que l'on peut faire par une culture améliorée. Dans la crainte d'en oublier quelques-unes nous ne les mentionnerons pas : il suffit de dire qu'elles sont nombreuses. L'élevage des animaux, notamment des moutons, se fait sur une grande échelle. Il suffit de visiter les bergeries de M. Eugène Casgrain, pour mentionner ici, que sous ce rapport, cet agromome en est arrivé à la perfection. D'ailleurs, les nombreux prix obtenus par M. Casgrain à nos expositions agricoles provinciales et de comté nous en fournissent une preuve bien évidente. Par un croisement judicieux M. Casgrain en est arrivé à former une race de moutons très avantageuse sous le rapport de la viande et de la laine. Les amateurs de bons troupeaux ne sauraient mieux faire que de s'adresser à cet éleveur pour l'achat de moutons destinés à l'amélioration de leur troupeau et le plus grand profit d'une bergerie.

Nous ne mentionnerons pas ici ce que l'on fait dans le comté de l'Islet, en faveur de la culture des fruits. Les fréquentes mentions que nous avons faites de la pépinière de M. Auguste Dupuis, nous disent assez que pour cette culture, le comté de l'Islet n'est pas en arrière.

Le lait qui ne donne pas de beurre.

(Suite.)

« On rencontre des vaches qui n'ont jamais donné qu'une faible quantité de beurre, et le peu qu'elles donnent est encore de mauvaise qualité ; les remèdes ne peuvent rien sur elles, et si l'on parvenait à obtenir une légère amélioration, elle disparaîtrait bientôt ; dans ce cas, le vice étant constitutionnel, le mieux est d'engraisser ces bêtes et de les livrer à la boucherie. Ce fait est très-rare, nous le citons comme une exception et pour établir la différence entre cette anomalie et l'altération qui nous occupe ; elle est évidente ; en effet, le lait de ces vaches, quoiqu'elles soient jeunes et bien portantes, est peu crémeux ; cependant la formation et la réunion du beurre s'opèrent assez facilement, mais ce produit est en faible quantité et d'une qualité inférieure ; il est blanc et d'une saveur peu agréable. Si l'on mélange ce lait avec du lait plus riche, il ne communique à ce dernier aucune mauvaise qualité et ne nuit ni à la crème ni au beurre, tandis qu'il suit du lait

d'une seule vache affectée de l'altération que nous étudions pour corrompre celui de plusieurs autres.

« Le lait qui ne donne pas de beurre, quand il sort des mamelles et qu'il est chaud, ne présente rien de particulier ; mais si on le fait bouillir quelque temps après la traite pour les besoins du ménage, il se caille. Abandonné au repos dans un vase, présente, au bout de quelques heures, les caractères suivants : la crème n'offre pas de consistance, sa couche peu épaisse se divise aisément, il suffit d'un souffle pour la briser, et l'on aperçoit, sous cette matière, le lait reflétant une teinte bleuâtre rendue plus sensible par la présence d'une légère couche de sérosité, d'eau, comme disent les fermières, interposée entre la crème et le lait. Plus tard, la couche de crème devient un peu plus épaisse, sans que, toutefois, cette substance prenne plus de consistance ; elle est grasse et offre l'aspect de la grasse ou du saindoux ; lorsqu'on écrème, la couche se brise, tombe par pièces et morceaux, et laisse voir qu'il surnageait une quantité abondante de sérum.

« Si l'on agite dans une bouteille une petite quantité de cette crème, elle se couvrit aussitôt en mousse ; par l'opération du barattage, elle monte et écume tellement, que bientôt la baratte est remplie d'une mousse abondante et légère qui s'échappe par les fissures, les petits jours que laisse l'articulation des pièces du battoir. Après plusieurs heures de battage, le beurre, lorsqu'il apparaît, se présente sous la forme de petits globules jaunâtres de la grosseur d'une tête d'épingle, d'un petit pois, et reste dans cet état sans qu'il soit possible de le rassembler, quels que puissent être la durée pendant laquelle on prolonge le battage, la régularité et l'opiniâtreté avec lesquelles on exécute cette opération, et les moyens dont l'expérience a confirmé l'efficacité, dans les circonstances ordinaires, pour hâter la formation du beurre ou autres que, dans sa détresse, emploie la fille de basse-cour ; ni l'usage de l'eau froide en été, ou de l'eau chaude en hiver, n'importe en quelle quantité, n'y peut rien ; il arrive même que les globules de beurre se redissolvent dans le bat-beurre, et la ménagère à la tristesse de voir aussi s'évanouir ses espérances de plusieurs jours, et d'être obligée de donner aux pores le produit abondant d'un grand nombre de traites quand, par surperstitution, elle ne le jette pas dans le fumier.

Quelquefois, cependant, quoiqu'en quantité peu importante, les globules de beurre sont assez abondants pour qu'il soit avantageux de les recueillir au moyen d'un tamis, puisqu'il est impossible de les réunir en plus grosses masses par le barattage ou par toute autre manœuvre ; mais cette substance est de très-mauvaise qualité, se travaille difficilement, et s'altère promptement en prenant un goût rance et amer.

Recherchant les causes qui font naître cette altération qui dépouille le lait de sa matière butyreuse ou l'empêche de se dégrader des autres éléments, M. Deneubourg s'exprime ainsi :

« Il paraît assez difficile d'assigner les causes d'un phénomène qui se manifeste sous des influences aussi diverses et dans des conditions aussi opposées que celles dont nous avons donné plus haut l'énumération ; il est évident, cependant, qu'elles sont inhérentes à la bête et qu'elles dépendent du régime alimentaire. Nous avons dit, et c'est une vérité incontestable, que cette altération attaque également le lait des vaches abondamment nourries avec des aliments substantiels, et celui des laitières qui ne reçoivent qu'une nourriture insuffisante ou de mauvaise qualité. En un mot, nous avons dit que le lait des bêtes vivant au milieu des conditions les plus favorables au développement de la pléthore sanguine, est autant exposé à cette altération que celui de celles qui subissent des conditions diamétralement opposées. Eh bien, c'est dans ces deux états pourtant si contraires que nous croyons découvrir l'origine du phénomène dont nous venons d'exposer les caractères, et il nous semble pas impossible de comprendre comment des circonstances aussi différentes peuvent amener le même résultat.

« Des aliments, riches en principes alimentaires et excitants, augmentent la quantité du sang en même temps que ses propriétés vivifiantes ; il est plus fibrineux, plus plastique, plus excitant ; extrait des vaisseaux, il se coagule très-promptement ; lancé dans toutes les parties du corps, il répand dans tout l'organisme son influence excitante, les sécrétions sont plus actives et les fluides sucrés plus consistants. Le lait, élaboré dans des conditions semblables, est conséquemment très-riche, très-épais, et, comme le sang d'où il émane, se coagule très-vite ; cette coagulation s'opère si rapidement, qu'elle a lieu avant que la crème ait eu lieu de monter à la surface et de se séparer de la matière caséuse qui l'enveloppe et l'entraîne avec elle. Un régime alimentaire, composé de substances peu nourrissantes, pauvres

en principes nutritifs, modifie le sang et les sécrétions d'une manière opposée; dans ce cas, le lait trop séreux, trop maigre, se coagule trop lentement, les globules butyreux peu abondants sont retenus noyés dans la matière séreuse d'où ils ne peuvent se dégager pour monter à la surface; de sorte que, dans l'un et l'autre cas, l'élément butyreux, retenu et entraîné par les matières du lait qui s'acidifient promptement, s'altère dans son contact avec elles.

Une explication plus satisfaisante, peut-être, découle encore de l'examen des causes et des conditions physiologiques que nous considérons comme donnant naissance à l'altération dont nous nous occupons. Ainsi dans l'état pléthorique, conséquence naturelle d'une alimentation trop substantielle, il résulte de la trop grande plénitude des vaisseaux et de la difficulté de la circulation, des stases sanguines dans les organes où le système capillaire est très-développé, et exsudation des parties séreuses du sang qui, se mêlant au lait dans les mamelles, l'altèrent en agissant sur ses éléments à la manière des ferments.

La même chose a lieu, mais par un effet tout opposé, sous l'influence d'une alimentation insuffisante ou de mauvais qualité; dans ce cas, le sang séreux, pauvre, incomplètement réparé, ne saurait communiquer aux organes l'excitation et la vitalité qu'il n'a pas; dès lors, les fonctions s'exécutent difficilement, la circulation se fait lentement, les parois vasculaires, comme tous les autres tissus, relâchées, ramollies, flasques, laissent échapper, transpirer de la sérosité du sang qui, se mêlant au lait dans les mamelles comme ci-dessus, devient le principe altérant de ce liquide.

Ne pourrait-on pas encore trouver l'explication de ce phénomène dans un état particulier des organes digestifs, dû à des influences dépendantes de l'alimentation et des conditions hygiéniques momentanées ou permanentes au milieu desquelles vivent les laitiers, et qui, sans que la santé en paraisse aucunement troublée, provoquerait une irritation quelconque des organes glanduleux et sécrétoires et la perversion des liquides de sécrétion, en développant en excès, soit l'élément acide, soit l'élément contraire? Ou bien encore, se produirait-il dans le lait, par l'effet de ces causes ou de toute autre inconnue, un principe étranger, ou la décomposition, ou la disparition d'un de ses principes propres?

Nous devons le reconnaître, tout est encore hypothétique quant aux causes et à la nature de cette altération, et, avant que nous puissions posséder des données exactes sur ce sujet, il faut que des analyses chimiques minutieuses et éclairées aient été faites sur le lait ainsi affecté, sitôt après la milsion, au moment de la séparation de ses éléments et quand il passe à l'acidité.

Bibliographie.

"La question du tombeau de Champlain" (notes et éclaircissements), par M. Stanislas Drapeau.

Nous venons de recevoir sous ce titre une brochure qui donne de nouveaux détails sur l'importante question du tombeau de Champlain. L'auteur nous fournit d'excellents renseignements historiques sur le fondateur de Québec, sur sa mort, et sur ce qu'était la colonie lors de la mort de Champlain. Ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre pays ne peuvent manquer de se procurer cet ouvrage, en vente par l'auteur à Ottawa, et chez les libraires des villes.—Prix: 25 centins.—On peut se procurer également les brochures du 20 décembre 1866 et du 25 janvier 1867, du même auteur, concernant le tombeau de Champlain; prix de chaque brochure: 25 centins. Ces brochures sont expédiées franco par la poste.

Choses et autres.

Boussole du cultivateur.—De même que toutes les autres branches de l'industrie humaine, l'agriculture a besoin pour prospérer de produire beaucoup et à bon marché: c'est par là seulement que les populations rurales remplissent leur tâche envers le reste de la société, en maintenant constamment le prix des denrées en rapport avec les ressources de toutes les classes de consommateurs. Pour accomplir ce devoir, le cultivateur ne doit pas perdre un seul instant de vue le sage précepte de Mathieu de Dombasle: *Travailler toujours les yeux fixés sur le marché.*

En ce moment, le marché que notre agriculture doit approvisionner ne se borne pas à notre propre pays, nos produits agricoles sont en grande demande à l'étranger, notamment en Angleterre.

Arrosage des plantes.—Dire que la chaleur et la sécheresse, cette dernière surtout, sont excessives, n'apprendrait rien à personne: dire qu'il faut arroser les plantes annuelles, les plantes vivaces, les jeunes plantations d'arbres et d'arbustes, seraient des recommandations inutiles, puisqu'on effleure ce serait comme si l'on disait à quelqu'un qu'on doit manger lorsqu'on ne veut pas mourir. Ceci compris, nous disons:

Comme il est impossible, dans un temps de sécheresse, d'arroser tout ce qui souffre, et que même dans beaucoup d'endroits l'eau fait alors défaut, en grande partie du moins, il faut faire en sorte de bien distribuer cette eau lorsqu'on en a et surtout de l'employer à propos. C'est dans ce but que nous donnons les conseils suivants:

On ne devra mouiller les arbres, arbustes et plantes vivaces que s'ils sont faibles ou nouvellement plantés, et dans ce cas on devra surtout les mouiller à fond, si possible, puis les pailler et les abandonner si on a que peu d'eau. Si au contraire, on en a à discrétion et qu'on ait le temps de l'employer, nous n'avons rien à dire, car chacun comprendra ce qu'il faut faire. Toutefois, il faut éviter de trop laver les racines des plantes qui poussent peu, car on peut les tuer en leur donnant plus d'eau qu'elles n'en peuvent absorber; dans ce cas, un bon arrosage de temps à autre, puis des bassinages, sont ce qu'il y a de mieux à faire.

Si les végétaux sont ligneux et destinés à servir de sujets pour greffer en écusson, il faut les tenir à l'eau, afin que la végétation ne s'arrête qu'après que la greffe aura été faite, et dans ce cas on peut aussi greffer un peu plus tôt.

Quant aux plantes herbacées annuelles ou bisannuelles, on devra, peu de temps après que les graines sont sées, arroser fortement pour humidifier le sol et faire gonfler les tissus de ces graines; puis, lorsqu'elles commenceront à germer, les mouiller légèrement, puis davantage, en raison de la végétation des plantes. Si au contraire on n'arrose pas, les graines ne germent pas, et la levée ne s'opère que dans le courant de l'été, au moment des chaleurs, lorsqu'il vient de l'eau toutefois, et alors, à peine sorties de terre, les plantes, grêles comme des lili, montent de suite à fleurs.

Lorsqu'on a affaire à des plantes ligneuses ou herbacées, plantées à distance, il faut biner souvent le sol, de manière à en rendre la superficie très-accessible aux agents atmosphériques. C'est là une opération des plus importantes contre les grandes sécheresses.

RECETTES

Moyen d'administrer un breuvage médicinal aux cochons.

Tout récemment, à une réunion des membres appartenant à un club de cultivateurs anglais, M. le professeur McBride traitait sur les différents moyens d'administrer un breuvage médicinal aux animaux malades, indiquait le suivant on ce qui concerne les cochons:

"Pour médicamenteusement un cochon, ce que vous ne sauriez faire sans courir le risque de l'étouffer pendant qu'il grogne, mettez-lui une corde au cou, et attachez-en le bout à un poteau. Il tirera jusqu'à ce que la corde soit très-roide. Lorsqu'il aura cessé son grognement, introduisez en arrière de ses mâchoires un vieux soulier auquel vous aurez coupé le bout; il commencera alors à le sucer et à le mâcher. Introduisez aussitôt dans le soulier le breuvage médicinal; il en avalera, par ce moyen, la quantité qu'il vous plaira de lui faire prendre.

Moyen de rendre les dahlias nains.

Planter les tubercules de dahlias à cinq pieds de distance en tous sens; lorsque les plantes auront poussé trois étages de feuilles, pincer au-dessus du deuxième étage, et lorsque les nouveaux bourgeons auront poussé trois ou quatre feuilles, les pincer de nouveau. On obtient ainsi huit ou dix bourgeons que l'on palisse sur les tuteurs plantés obliquement autour de chaque pied. Les bourgeons qui prennent trop de développement sont naturellement pincés de manière à les tenir tous à égale hauteur. On aura ainsi des dahlias d'un pied et demi à deux pieds de haut, qui donneront plus de fleurs et seront moins exposés à être brisés par le vent.

COLLÈGE DE STE. ANNE.

La distribution des prix au Collège de Ste. Anne, aura lieu mardi matin le 22 juin, à 9 heures et les vacances s'ouvriront après le dîner du même jour.

A VENDRE

A Hébertville, comté de Chicoutimi, une magnifique terre, contenant en superficie 185 acres, dont un tiers en culture, et située à 3 milles de l'Eglise et à 20 arpents des moulins à farine et à scie, avec maison, grange, moulin à battre, etc.

Prix modéré, conditions libérales et titres incontestables.

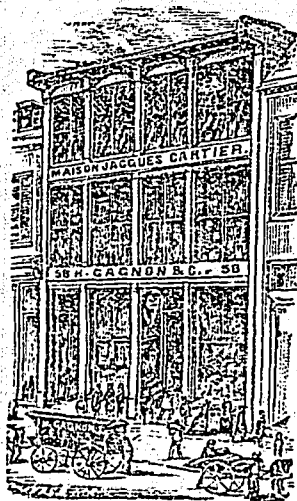
S'adresser, sur les lieux, à

ROBERT LEMAY, Propriétaire.

31 Mai 1880.

MAISON JACQUES CARTIER

NO. 58,
Rue de la Couronne,
ST. ROCH, QUEBEC.



NO. 58,
Rue de la Couronne,
ST. ROCH, QUEBEC.

Nous invitons tout particulièrement les cultivateurs et autres personnes de la campagne, qui ont pour habitude, tous les printemps, de faire leurs achats de marchandises sèches à Québec, de venir visiter notre magasin avant que d'acheter ailleurs. Les arrangements qu'il nous a été possible de conclure il y a quelques mois, dans le règlement de nos affaires nous permettent d'offrir en vente nos marchandises à prix très-réduits. L'assortiment est des plus considérable, et chacun sera sûr d'obtenir tout ce dont il a besoin à des prix qui défient toute compétition.

Encore une fois, si vous désirez profiter du bon marché rendez-vous à la Maison Jacques-Cartier où vous obtiendrez complète satisfaction quant au prix et à la bonne qualité des marchandises.

H. GAGNON & CIE.,

No. 58, Rue de la Couronne, Québec

12 Mai 1880.— 1m.



PACIFIQUE CANADIEN.

Scumission pour Matériel Roulant.

ON DEMANDE DES SOUMISSIONS pour fourniture d'un MATÉRIEL ROULANT devant être livré sur le Chemin de fer du Pacifique Canadien, pendant les quatre années à

venir. On devra livrer chaque année les objets suivants ou à peu près, savoir : —

- 20 Engins Locomotives.
- 16 Chars de première classe (dont une partie en traverso).
- 20 Chars de seconde classe (dont une partie en traverso). }
- 3 Chars Express et à Bagage.
- 3 Chars Poste et à Fumer.
- 240 Chars Boite à Fret.
- 100 Chars à Plateformes.
- 2 Charrues à Ailes.
- 2 Charrues à Neige.
- 2 Flangers.
- 4 Chars à Mains.

Le tout devant être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré au Chemin de fer du Pacifique Canadien au Fort William ou dans la Province du Manitoba.

On peut, sur demande, se procurer des plans et spécifications, au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le et après le 15^e JOUR DE MARS prochain.

Les soumissions seront reçues par le soussigné, jusqu'à MIDI le PREMIER JUILLET prochain.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Chemins de fer
et des Canaux,
Ottawa, le 17 février 1880.
19 Février 1880.



CANAL LACHINE.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Le contrat pour la construction des PORTES D'ECLUSE, qui devait être accordé le 3 Juin prochain, tel qu'annoncé précédemment, est remis, pour des causes inévitables, aux dates suivantes: Les soumissions seront reçues jusqu'à MARDI, le 22^e jour de JUIN prochain.

Les plans, devis, etc., pourront être examinés le et après MARDI, le HUIT JUIN.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Chemins de fer et Canaux,
Ottawa, 13 Mai 1880.
28 Mai, 1880.



CANAL WELLAND.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Le contrat pour la construction des PORTES D'ECLUSE, qui devait être accordé le 3 Juin prochain, tel qu'annoncé précédemment, est remis, pour des causes inévitables, aux dates suivantes: Les soumissions seront reçues jusqu'à MARDI, le 22^e jour de JUIN prochain.

Les plans, devis, etc., pourront être examinés le et après MARDI, le HUIT JUIN.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Chemins de fer et Canaux,
Ottawa, 13 Mai 1880.
28 Mai, 1880.